

1646 Juni 23., Perpignan

SCHREIBEN VON [HEINRICH I.] ZURLAUBEN, [LORENZ ESTAVAYER-] MONTET,
[WERNER] ROGGENSTIEL, UND [FAEHNRIICH RUDOLF] REDING AN
KASPAR FREULER, RITTER UND OBERST DES GARDEREGIMENTES,
PARIS

s. AH 37/52

Kopie - AH 7, 91-92

[1649]

A

KLAGESCHRIFT [DER HAUPTLEUTE DES EIDG. IN DEN DIENSTEN FRANK-
REICHS STEHENDEN GARDEREGIMENTS WEGEN AUSBLEIBENDER
ZAHLUNGEN]

*"Les Capitaines des Gardes suisses se trouvant reduit a l'extremité, par le
reculement des dix monstres de l'annee 1647 qu'ils ont esté obligés de signer,
ayant passé par dessus toute les Considerations qui les pouvoient iustement
retenir par la promesse qui leur fust sollonnellement donnee de les payer
reglement [= régulièrement] tous les mois à l'advenir il se trouve que toutes
les Conditions de ce traitté auxquels ils se sont obligés ont esté parolles
d'effect, et d'honneur a leur esgardt. Mais du Coste des ministres d'estat ce
n'a esté que des illusions et du vent. Tesmoing les cinq monstres qu'on leur
doibt de l'année passé 1648, qu'on leur a promis de payer mesme depuis la sortie
du Roy [Ludwig XIV.] de Paris. Et que tout presentement encores leur a esté
promis une notable somme, par laquelle il esperoient de survenir a la necessité
de leur Compagnies qu'ils ont entretenus d'esperance iusques a present. Jl se
trouve maintenant, que Monseigneur le surintendant [des finances, Charles de
la Porte, Marquis de la Meilleraye], apres les avoir amusé plusieurs iournees
d'une voiture, qu'a la fin il ne leur a peu plus celer sur plus de quinze
Cent mille livres, qui leur sont dehus [= déchus], il leur offre quarante mille
livres, ils ne scavent Comprendre, si cest offre est pour mettre leur ...
fidellité a l'esperance ou si sont si malheureux, que leur service commence
de s'agreer au Roy. Jls sont d'aultant plus sensiblement touchés que de la
ils prevoyent non seulement la ruine de leur bien comme ils a desia asses paru*